

AVEZ-VOUS DROIT À UNE RÉDUCTION ?

Profil	Tarif	Pièces à produire
Tout(e) personne n'entrant pas dans les catégories ci-dessous	Classique	> 1 photocopie de pièce d'identité
Jeune de moins de 26 ans	Eco	> Pièce d'identité munie d'une photo ou extrait de naissance ou extrait du livret de famille
Demandeur d'emploi	Eco	> Pièce d'identité munie d'une photo > Attestation pôle emploi du mois en cours ou écoulé
Personne à faibles ressources	Eco	> Pièce d'identité munie d'une photo > Attestation du montant de perception par les organismes payeurs (CAF ou MSA) d'un minimum social dont RSA forfaitaire ou attestation de revenus inférieurs aux minima sociaux* (de moins de 3 mois) ou tout autre élément permettant d'attester de la précarité de votre situation et en particulier que vous subvenez seul à vos besoins (avis d'imposition, de non-imposition)
Famille nombreuse	Eco	> Carte famille nombreuse nominative SNCF
Personne en situation de handicap (+ un accompagnateur ²)	Eco	> Pièce d'identité munie d'une photo > Carte mobilité Inclusion
Demandeur d'asile	Eco	> L'attestation de dépôt de demande d'asile inférieure ou égale à 12 mois OU > Le récépissé de demande d'asile inférieure ou égal à 3 mois
Porteur de PROFIL MICRO	Eco	> Tout client doté d'un profil « micro » et souhaitant utiliser un billet 1 trajet et une carte 6 trajets
Jeune de moins de 19 ans ³	Micro	> Pièce d'identité munie d'une photo ou extrait de naissance ou extrait du livret de famille
Personne sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation de moins de 26 ans	Micro	> Pièce d'identité munie d'une photo > Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
Demandeur d'emploi dont l'indemnité est inférieure ou égale aux minima sociaux	Micro	> Attestation de perception minimum social* indiquant le montant perçu ou attestation de revenus ou tout autre élément permettant d'attester de la précarité de votre situation et, en particulier, que vous subvenez seul à vos besoins (avis d'imposition, de non-imposition) > Attestation délivrée par le pôle emploi de l'inscription comme demandeur d'emploi, du mois en cours ou écoulé
Enfant de moins de 5 ans accompagné par un adulte payant	Gratuit	

ATTENTION - La fourniture d'une photo d'identité couleur et récente est obligatoire sauf pour les clients souhaitant acheter une carte anonyme. Pour l'accès aux tarifs réduits, l'établissement préalable d'une carte Ôura nominative est obligatoire.

- 1 RSA forfaitaire (nous consulter), ASS, AAH, FSN, ASI, ASPA, ASV, AV - **2** L'accompagnateur voyage gratuitement -
- 3 Les élèves dépendant de la compétence transports scolaires de la Région (hors réseaux urbains), y compris les élèves de + de 19 ans encore scolarisés au lycée, pour l'obtention d'un niveau maximum bac, peuvent bénéficier de la gratuité sur le trajet domicile - établissement scolaire. Ils relèveront de ce profil pour l'achat d'une zone supplémentaire.

AVEZ-VOUS BESOIN D'UNE CARTE OÛRA NOMINATIVE ?

ELLE EST OBLIGATOIRE POUR :

- 1/ Bénéficier des tarifs micro et éco
- 2/ Voyager avec un abonnement annuel
- 3/ Reconstituer vos droits en cas de perte ou de vol

C'est une carte nominative et strictement personnelle.

- > Elle vous coûtera **5 €** à la 1^{re} délivrance,
- > **3 €** en cas de renouvellement à l'issue de sa période de validité (environ 5 ans)
- > et **8 €** en cas de perte, vol ou détérioration.

- Les voyageurs utilisant le tarif classique ont la possibilité d'acheter la carte anonyme (5€ sans inscription préalable),
- **À l'arrêt, recevez votre titre de transport par SMS en envoyant 1z pour 1 zone, 2z pour 2 zones, 3z... au 93038.**
- À bord des cars, le conducteur vend des titres 1 trajet excepté en gare routière de Grenoble et à certains arrêts.



COMMENT OBTENIR VOTRE CARTE OÛRA ?

- 1 > **Imprimez et complétez** le formulaire en ligne sur <http://carsisere.auvergnehonealpes.fr/> tarifs/titres et tarifs



OU

Agence commerciale



OU



- 2 > **Envoyez** l'ensemble des documents à :

cars Region services
11, place de la gare • 38000 Grenoble

Frais d'envoi 3 € (règlement par chèque à l'ordre de cars Région Services).

- 3 > Votre carte Ôura vous sera envoyée à domicile.

Présentez l'ensemble des documents dans une agence commerciale.

Votre carte Ôura sera établie sur place.

Rendez-vous sur la boutique en ligne <http://oura.com>

OÙ ACHETER VOTRE TITRE DE TRANSPORT ?

Agence commerciale
Relais Vente



Distributeurs automatiques de titres (pensez bien à sélectionner toutes les zones traversées : depuis votre zone de départ jusqu'à votre zone d'arrivée).

Sur le site <http://oura.com>



Les PASS annuels sont vendus seulement en agence ou en ligne sur <http://oura.com>
Retrouvez tous les points de vente sur <https://carsisere.auvergnehonealpes.fr>